

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille onze, le 17 MARS, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Claude BERNIARD

Date de convocation du Conseil communautaire : 9 mars 2011

Etaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON, Daniel PARABIS
 - ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Aline SALLEBERT
 - CANTENAC : Roger DEGAS, Fabienne OUVRARD
 - CUSSAC : Dominique FEDIEU, Emile MEDINA
 - LABARDE : Evelyne DUPUY, Gil PILONORD
 - LAMARQUE : Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
 - LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Benoît SIMIAN, Roland HEBRARD, Martine VALLIER,
 - MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNAU, Christine NADALIE, Pierre CABANY, Marie-Claudette DARASPE
 - MARGAUX : Jacqueline DOTTAÏN, Serge FOURTON, Claude BERNIARD
 - LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Christian VELLA, Virginie GARNIER, Philippe SIMON, Josette JEGOU, Bernard FRAICHE, Michel LANCADE, Annick MORA
 - SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGO
- Absents, excusés :** Michel HAUTIER, Eric BOUCHER, Fabien CAILLER, Philippe DUCAMP, Ludovic LALANDE

**Concerne : 11-1703-15 DECHETERIES- MODIFICATION DES HEURES
D'OUVERTURES ET RENFORT DU GARDIENNAGE SUR ARSAC- AVENANT N°1
AU CONTRAT**

Par marché public, la Communauté de Communes a confié à la société SITA SUD OUEST la prestation de gestion des déchèteries communautaires. Ce marché a été conclu pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} avril 2010.

Une étude d'optimisation réalisée sur ces installations a mis en évidence :

▸ une forte fréquentation de la déchèterie d'Arsac et les difficultés de gestion qui en découlent (contrôles lacunaires des apports des usagers et des badges d'accès, difficultés de maintien de la propreté du site, etc.)

▸ une large amplitude horaire d'ouverture des deux déchèteries et un taux de fréquentation faible sur certaines plages horaires (8h-9h/18h-19h).

D'autre part, la mise en place de la facturation des dépôts des professionnels, prévue en juin 2011, va augmenter les difficultés de gestion sur la déchèterie d'Arsac.

De ce fait, la Communauté de Communes souhaite modifier les horaires actuels d'ouverture des deux déchèteries et renforcer le gardiennage sur la déchèterie d'Arsac.

Les moins values financières induites par les modifications des horaires d'ouverture sur la valeur initiale du marché sont estimées à :

- 719,54 € HT sur le forfait annuel de gardiennage de la déchèterie d'Arsac,
- 1439,08 € HT sur le forfait annuel de gardiennage de la déchèterie de Cussac-Fort-Médoc.

Les plus values financières induites par le renforcement du gardiennage sur la valeur initiale du marché sont estimées à :

- 35 977,12 € HT sur le forfait annuel de gardiennage de la déchèterie d'Arsac.

Au vu de l'analyse des données techniques et financières, la Commission d'Appel d'Offres, qui s'est réuni avant cette réunion, a émis un avis favorable à ces modifications.

Il vous est donc proposé de passer un avenant afin de modifier les horaires d'ouverture des deux déchèteries et renforcer le gardiennage de la déchèterie d'Arsac. Cet avenant entrera en vigueur au 1^{er} avril 2011.

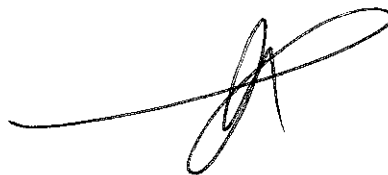
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, à l'unanimité,

► **autorise** Monsieur le Président à passer un avenant afin de modifier les horaires d'ouverture des deux déchèteries et de renforcer le gardiennage de la déchèterie d'Arsac.

*Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme
Arsac, le 21 mars 2011

**Le Président,
Gérard DUBO**



Acte à classer

DL11-17_03-10

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	« Acte reçu »	Issu

identifiant RAST : ASCL_ (DL11-17-03-10-01-0000 ; VMS00000000)

identifiant unique de l'acte : 000-040001447-20110301-DL11-17_03-10-00 (voir l'accuse de réception [ASCL030](#))

Objet de l'acte : Desoncrées - Modification des heures d'ouvertures et renfort du gardiennage sur Avesac - Avenant n.1 au contrat



Date de décision : 17/03/2011

Nature de l'acte : Détermination

Nature de l'acte :
S. Domaine et patrimoine
S.5. Autres actes de gestion du domaine public

Acte : [Détermination DL11-17_03-10-000](#)

Prépare	Le 24/03/11 à 16:40	Par JEROMELECH Nante
Transmis	Le 27/03/11 à 08:29	Par BERNARD Jean-Marc
Accuse de réception	Le 28/03/11 à 08:30	